

## Parcours : Le droit des biens

Niveau : Initiation

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné

---

Toute personne débutant dans le notariat, ou ne justifiant pas de connaissance juridique particulière

### Compétences pédagogiques

---

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Définir la notion de bien juridiquement
- Classer les biens selon les différentes catégories existantes (meubles / immeubles, consommables, fongibles, fruits, produits)
- Reconnaître les critères d'appréciation tant des biens meubles (corporels par nature ou par anticipation / incorporels) que des biens immeubles (par nature/ par destination/ par l'objet auquel ils s'appliquent)
- Identifier les deux grandes charges pouvant grever les biens immobiliers (les servitudes et les sûretés réelles immobilières)

### Contenu

---

- **Quiz diagnostique**
- Partie 1 : Notion et classification des biens
- Partie 2 : Notion d'immeuble
- Partie 3 : Notion de meuble
- Partie 4 : Charges grevant les biens immobiliers
- **Quiz Final**
- **Synthèse téléchargeable**

### Prérequis

---

- Aucun

## Modalités d'exécution

---

Formation e-learning

À la suite de votre inscription, vous recevrez un mail avec un lien pour vous connecter à votre espace pédagogique. Vous pouvez suivre vos modules au moment et au lieu de votre choix sur un ordinateur ou une tablette.

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : E-Learning

Durée de la formation : 2H

Exemples et cas pratiques illustrant la théorie ou quiz d'évaluation

## Modalités techniques

---

Plateforme d'apprentissage en ligne (360 Learning)

Connexion internet + sortie audio

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

### **Évaluation des compétences :**

À l'issue de chaque module, une auto-évaluation en ligne sera proposée au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises et d'apprécier ses résultats.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

### **Enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation:**

#### **Évaluation à chaud à l'issue de la formation :**

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire.

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l'article L. 6353-1\* du Code du travail.

